

Descriptions des cours de l'AOCNB

Cours de niveau 1

La maison (5 jours) : Ce cours a été conçu pour améliorer les connaissances des praticiens des codes existants et des personnes qui souhaitent améliorer leurs compétences dans l'interprétation et la mise en œuvre des principes du Code national du bâtiment (CNB) concernant les maisons (volume 2, division B, partie 9, maisons et petits bâtiments). Sujets abordés dans ce cours : notions de base sur les exigences de conception structurelle; escaliers, rampes, mains courantes et garde-corps; protection contre les incendies; insonorisation; excavation; imperméabilisation, étanchéité et contrôle des gaz du sol; drainage; semelles et fondations; espaces de toiture; murs en coffrage isolant; construction à ossature en bois; transfert de chaleur, fuites d'air, contrôle de la condensation et efficacité énergétique.

Processus juridiques et responsabilités (3 jours) : Ce cours instruit et informe le participant sur les responsabilités et les activités quotidiennes d'un officiel de la construction. Sujets abordés : aspects juridiques du *Code national du bâtiment*, ordres d'arrêt des travaux, rédaction de rapports, délivrance de permis, tenue d'une bibliothèque, responsabilités professionnelles et responsabilités en vertu de la *Loi sur l'urbanisme*. Matériel de référence pour ce cours : *Loi sur l'urbanisme* et règlements provinciaux, *Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales* et règlements, études de cas et décisions juridiques établissant des précédents dans le secteur de la construction.

Communications pour officiels de la construction (3 jours) : Durant ce cours de trois jours, l'étudiant découvre en quoi les compétences en communication interpersonnelle changent en fonction du mode sont affectées par la manière dont chaque personne préfère recevoir des informations et prendre des décisions. Ces informations seront utiles pour communiquer efficacement au travail et pour gérer les conflits. Sujets abordés : connaissance de soi via l'indicateur de type Myers-Briggs; flexibilité, réception, empathie, paraphrases, commentaires, clarté, gestion des conflits, stratégies de gestion des conflits et gestion des personnes difficiles.

Descriptions des cours de l'AOCNB

Cours de niveau 2

Partie 9, petits bâtiments (5 jours) : Ce cours a été conçu pour améliorer les connaissances des praticiens des codes existants et des personnes qui souhaitent améliorer leurs compétences dans l'interprétation et la mise en œuvre des principes du Code national du bâtiment (CNB) concernant les petits bâtiments (division B, partie 9, maisons et petits bâtiments) dont la superficie ne dépasse pas 600 m² et d'une hauteur ne dépassant pas trois étages.

Conception sans obstacles (3 jours) : Ce cours sur le règlement 2011-61 du Code du bâtiment relatif à la conception sans obstacles a pour but de fournir le contexte et la compréhension de la logique de conception qui sous-tend ces exigences. Il vise également à donner un aperçu des exigences de conception sans obstacles du Règlement 2011-61 et de la complexité de la mise en œuvre de ces exigences dans les bâtiments existants qui font l'objet d'un changement de classification d'usage.

Cours de niveau 3

Partie 3, grands bâtiments (5 jours) : Ce cours de cinq jours a été conçu pour améliorer les connaissances des praticiens des codes existants et des personnes qui souhaitent améliorer leurs compétences dans l'interprétation et la mise en œuvre des principes du Code national du bâtiment (CNB) concernant la classification, l'usage, la sécurité incendie, les voies de sortie et la santé dans les grands bâtiments (division B, partie 3).

Partie 3, bâtiments complexes (5 jours) : Ce cours de cinq jours a été conçu pour améliorer les connaissances des praticiens des codes existants et des personnes qui souhaitent améliorer leurs compétences dans l'interprétation et la mise en œuvre des principes du Code national du bâtiment (CNB) concernant les bâtiments complexes (volume 1, division B, partie 3).

Pour consulter notre foire aux questions sur nos cours ou obtenir des informations supplémentaires sur l'agrément, sur nos politiques et sur le programme de formation de l'AOCNB :

www.nbboa.ca

et www.acboa.ca

.